

14ème législature

Question N° : 93480	De Mme Joëlle Huillier (Socialiste, républicain et citoyen - Isère)	Question écrite
Ministère interrogé > Affaires étrangères		Ministère attributaire > Affaires étrangères
Rubrique > politique extérieure	Tête d'analyse > Koweït	Analyse > aide financière. informations.
Question publiée au JO le : 23/02/2016 Réponse publiée au JO le : 02/05/2017 page : 3151 Date de changement d'attribution : 07/12/2016		

Texte de la question

Mme Joëlle Huillier attire l'attention de M. le ministre des affaires étrangères et du développement international sur l'attribution à la France d'une aide financière du Koweït en 1991. Par communiqué du 25 février 1991, le ministère des affaires étrangères faisait part de l'annonce, par l'émir du Koweït, d'un don de un milliard de dollars à la France au titre de son effort militaire dans le Golfe. Elle lui demande si cette somme a bien été versée à la France et souhaite connaître, le cas échéant, l'utilisation qui en a été faite.

Texte de la réponse

Le 25 février 1991, l'Emir du Koweït a décidé, pour marquer sa solidarité envers les soldats français qui se battaient pour la libération de son pays, de contribuer à hauteur d'un milliard de dollars à l'effort de guerre. Pour mémoire, l'opération Daguet (21 septembre 1990-25 février 1991) a mobilisé plus de 9000 hommes pour les forces terrestres, et 1500 hommes pour celles de l'armée de l'air. Au total, les versements financiers d'Etats étrangers à la France à l'occasion de son engagement dans la guerre du Golfe se sont élevés à 10,5 milliards de francs. Cette somme a été intégralement versée au budget de l'Etat français, comme précisé dans le projet de loi de finances rectificative de 1991.